

Compte-rendu du conseil municipal du 18 septembre 2015

Présents : Christiane COLAS, Marie-Claude FELIX, Hervé COLAS, Yves ARBEZ, Martial LOISY, Robert VELON, Chrystelle GUIXA, Pascale VIRICEL, Nicolas MICHALET, Karine COLIGNON, Sylvie TRIPLET, Joëlle TABOULOT, Jean-Paul BUELLET, Jean-Luc FROMONT.

Excusées : Karen MARVIE

Secrétaire : Jean-Luc FROMONT

Après lecture, le conseil adopte le compte rendu de la séance du 17 juillet et passe à l'ordre du jour.

1) **Demande de garantie financière pour la construction de 8 pavillons locatifs sociaux «Le Pré Vert, route de Curtafond »**

Le Conseil approuve la garantie financière à hauteur de 50% des prêts locatifs à usage social (PLUS) et prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI) destinés à financer la construction par Ain Habitat de 8 pavillons route de Curtafond.

2) **Demande de préfinancement à taux zéro pour le FCTVA**

Le plan de relance de l'investissement public mis en place par le gouvernement contient une mesure destinée aux collectivités locales, qui consiste à proposer un préfinancement à taux zéro du Fond de Compensation de la TVA (FCTVA) par la Caisse des Dépôts.

Le conseil sollicite un prêt à taux zéro d'un montant qui pourrait être de 39 445€ remboursé pour moitié en 2016 et l'autre moitié en 2017.

3) **Proposition d'achat d'une parcelle communale**

Par courrier en date du 07/09/2015, la SCI la Montagne représentée par Mr Gérard Comtet a proposé d'acheter à la commune 138 m² de la parcelle ZI89 et de céder 12m² de la parcelle ZI149 à la commune sur la base de 6€/m².

Le conseil approuve cette transaction: achat par la commune de 12 m² de la parcelle ZI149 appartenant à la SCI Comtet et vente de 138 m² de la parcelle ZI89.

4) **Étude de prospective territoriale**

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite NOTRe) a été publiée au Journal officiel le 8 août 2015.

Cette loi vise entre autre à renforcer les intercommunalités. Celles-ci passeront de 5 000 à 15 000 habitants et seront organisées autour de bassins de vie. Elle contient de nombreuses dispositions tendant à développer les intercommunalités en prévoyant notamment, et dès à présent, la relance des schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) et le renforcement des compétences intercommunales à court et moyen termes.

Bien qu'étant déjà au dessus du seuil des 15000 habitants, la communauté de communes de Montrevel a tout de même engagé une réflexion sur son périmètre futur car le préfet, dans les prérogatives que lui confère la loi, peut décider de sa fusion d'office avec d'autres communautés de communes n'atteignant pas le seuil minimum fixé par la loi. Cette anticipation devant permettre à la communauté de communes de choisir un rattachement à Bourg en Bresse Agglomération voir de faire partie du périmètre de CAP3B.

5) **Réaménagement du Logis Neuf**

Une réunion du comité de pilotage du réaménagement du Logis Neuf a eu lieu le 9 septembre avec la participation de l'agence départementale d'ingénierie de l'Ain, de la direction des routes, de l'urbaniste de la communauté de communes et du Caue.

Elle a permis de faire le point sur les objectifs et les attentes de la commune sur ce projet et d'identifier les autres partenaires devant être consultés (Direction des transports scolaires du CD01, la DREAL par rapport au statut particulier de la RD1079 et également les opérateurs de réseaux : eau, électricité, éclairage public, télécom, fibre etc...). Le calendrier de cette opération a été précisé :

- Octobre : rédaction du programme et de son périmètre
- Novembre : plan de financement
- Décembre : définition du programme de maîtrise d'œuvre
- Début 2016 : consultation maîtrise d'œuvre
- 1er semestre 2016 : étude de maîtrise d'œuvre
- 2ème semestre 2016 : début des travaux

6) **CPI NI**

Robert Velon rend compte du rapport de contrôle des 57 points d'eau de la commune : 8 postes incendie sont très anciens, et 4 sont à changer (n°8 (chemin de l'Etang Berchoux), n°11 (route de St Genis), n°9 (route de Petite Chassagne) , et n°42 (route de Loriol)) car n'ayant pas de point d'eau à proximité. Un devis sera demandé avec l'objectif de programmer les changements de postes incendie sur plusieurs années.

Au niveau des effectifs, Mme le Maire fait part de la démission de Mr Jean-Paul Goursolas.
L'assemblée générale de l'amicale des pompiers aura lieu le 29 janvier et le banquet le 7 mai 2016.

7) Contrat de travail de l'agent technique

Martial Loisy informe le conseil que deux rencontres ont eu lieu récemment avec Sébastien Defillon, agent technique, dont le contrat CUI-CAE se termine au 31/10/2015. Celui-ci a fait part de sa décision d'arrêter au terme de son contrat pour raison de santé. Le conseil prend acte de cette décision, constate que la commune ne comptera qu'un agent technique au 1/11/2015, et souhaite se donner le temps de la réflexion pour préciser le poste à pourvoir en vue des travaux de printemps.

8) Point sur les bâtiments

Un point sur l'avancement des travaux sur différents bâtiments communaux est réalisé :

- Le plafond des sanitaires de l'école (dernière tranche réalisée) a dû être remplacé dans l'urgence car les plaques menaçaient de tomber, coût d'environ 600€.
- La réunion de réception des travaux de la salle des fêtes a eu lieu ce jour. Dans l'ensemble, le chantier donne satisfaction, une réserve a été émise sur la main courante accessibilité.
- Il est proposé de mettre un thermostat d'ambiance dans la salle annexe pour faciliter le chauffage de celle-ci et des salles de réunion à l'étage.
- La question du bruit dans le restaurant scolaire est abordée de nouveau : des balles de tennis ont été installées sur les pieds des chaises, et Sylvie Triplet a fait des recherches pour installer des tableaux en toile imprimée sur les murs, susceptibles d'absorber les bruits. Le conseil donne son accord pour l'installation de 8 tableaux. Par ailleurs, il est constaté que le problème de bruit est accentué dans la partie « ancienne boulangerie » où il n'y a pas de laine de verre au dessus du plafond suspendu. De devis vont être demandés.

9) Repas CCAS

Marie Claude Félix indique que 49 personnes sont inscrites pour le moment au repas du CCAS qui aura lieu le 27 septembre. Elle aborde quelques éléments de préparation et rappelle que le repas est cuisiné par Laurent Perréal à prix coûtant, c'est-à-dire que seules les fournitures sont facturées.

10) Questions et communications diverses

- Une démonstration de matériels de désherbage alternatif utiles dans le cadre de la démarche 0 pesticide sera organisée le vendredi 2 octobre à l'initiative de Martial Loisy. Les agents techniques et élus des communes de la communauté de communes seront conviés, ainsi que d'autres personnes susceptibles d'être intéressées.
- La licence IV, propriété de la commune, doit faire l'objet d'une ouverture tous les 3 ans afin d'être conservée. Le conseil devra organiser cette ouverture ponctuelle avant la fin du 1^{er} semestre 2016.
- Un courrier a été reçu de la Préfecture concernant le calendrier de mise en accessibilité des bâtiments communaux.
- L'EPF de l'Ain : validation des opportunités 2016 : la commune n'a aucun projet foncier pour 2016.
- La direction des routes du CD01 a refusé la demande de zone 70 à la sortie ouest du Logis Neuf car elle n'est pas assez urbanisée.
- Les assemblées générales du Sou des Ecoles et du Restaurant scolaire auront lieu le 2 octobre.
- Le comité départemental de fleurissement propose des formations pour les bénévoles mi-novembre.
- L'Assemblée générale de Planète Tennis a eu lieu, le club compte 143 adhérents dont 18 de Confrançon.
- Jean-Paul Buellet indique que le club de foot a été labellisé école de foot FFF, le label a été remis mercredi 16 septembre.
- Nicolas Michalet informe que la garderie Copain Copine compte 94 familles adhérentes pour 142 enfants. Le matin et le centre de loisirs du mercredi sont particulièrement fréquentés. L'assemblée générale aura lieu le 11 mars 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.